

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2007  
(convocation du 2 juillet 2007)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CARTRON Françoise, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. JUPPÉ Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (à cpter de 13 h 30)  
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BOBET Patrick à Mme PARCELIER Muriel (à cpter de 13 h 30)  
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André  
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain  
M. CANOVAS Bruno à Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude (à cpter de 13 h 30)  
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. CASTEL Lucien à M. BANAYAN Alexis  
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max ((à cpter de 13 h 30)  
M. CORDOBA Aimé à Mme CONTE Marie-Josée ((à cpter de 13 h 30)  
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette  
M. DUPRAT Christophe à M. MERCHERZ Jean ((à cpter de 13 h 30)

M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. FLORIAN Nicolas ((à cpter de 13 h 30)  
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain ((à cpter de 13 h 30)  
M. JUPPE Alain à Mme WALRYCK Anne ((à cpter de 13 h 30)  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert  
M. LOTHAIER Pierre à M. SIMON Patrick  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel ((à cpter de 10 h 30)  
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC ((à cpter de 13 h 30)  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme VIGNE Elisabeth ((à cpter de 13 h 30)  
M. VALADE Jacques à M. JUPPÉ Alain

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Réhabilitation du pont principal sur les écluses à Bordeaux Bacalan - (OA 208) - Augmentation de l'enveloppe budgétaire - Attribution du marché de travaux - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Conformément au protocole pour la remise en état, le fonctionnement et l'entretien des ponts sur les écluses des bassins à flot, et à la convention de maîtrise d'ouvrage unique pour la remise en état des ponts, passés entre le Port Autonome de Bordeaux et la Communauté urbaine, la Communauté urbaine de Bordeaux a été désignée pour assurer la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux pour les ponts principal et auxiliaire.

Par délibération n° 2007/0008, le Conseil de Communauté du 19 janvier 2007 a validé le Dossier de Consultation des Entreprises concernant les travaux de construction du pont principal et a autorisé le lancement de la consultation pour un coût prévisionnel des travaux de 3 051 683 € h.t. (valeur septembre 2006), soit 3 117 531,77 € h.t. (valeur février 2007, dernier indice connu).

Les candidats à l'appel d'offres devaient répondre à une solution de base et pouvaient présenter une offre variante sur tous les points jugés opportuns par les candidats.

Après analyse des trois offres reçues, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 04 juillet 2007 propose de retenir l'offre du groupement BAUDIN CHATEAUNEUF/GTM/BTPS pour un montant de 3 433 999,85 € ht.

Cette offre étant supérieure de 10 % à l'estimation réactualisée des travaux, l'autorisation du Conseil pour signer le marché à hauteur de cette somme est recherchée.

Le Port Autonome de Bordeaux, informé de la proposition de la Commission d'Appel d'Offres dans le cadre de la convention de la maîtrise d'ouvrage unique, a émis un avis favorable à cette attribution.

La dépense correspondante sera prise en charge au budget annexe Transports, exercices 2007 à 2008, programme TW20F, chapitre 23, compte 23800102, CRB H 340 et chapitre 4581 compte 4581, travaux pour compte de tiers.

Aussi nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président :
  - à signer le marché à intervenir avec le groupement momentané d'entreprises BAUDIN CHATEAUNEUF/GTM/BTPS pour un montant de 3 433 999,85 € ht , conformément à l'acte d'engagement ;
  - à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2007,

Pour expédition conforme,  
le Vice -Président,

M. VINCENT FELTESSE

?